



MUNICIPALITE DE PENTHALAZ

Place centrale 5, CP 12, 1305 Penthelaz

Tél. 021 863 20 50 / administration@penthelaz.ch

Feux en plein air et usage d'engins pyrotechniques interdits sur l'ensemble du territoire vaudois



Compte tenu de la sécheresse, des prévisions météorologiques et du risque d'incendie, l'Etat de Vaud a décidé d'interdire tous les feux en plein air et l'usage d'engins pyrotechniques (fusées, vésuves, pétards, feux d'artifice et autres engins assimilés) dès le vendredi 22 juillet 2022 et jusqu'à nouvel avis.

Cette interdiction est valable également pour la Fête nationale.

Des exceptions sont toutefois possibles pour les manifestations officielles, sous réserve d'un dispositif de sécurité adéquat.

La Municipalité informe la population qu'elle maintient l'organisation de la Fête nationale telle que prévue dans le tout ménage. Le feu à Plan-Bois sera de faible ampleur et la sécurité assurée par les pompiers.

La Municipalité